

Réf: Dossier N° 041239

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA TO CONNECT » en abrégé « ATC »

Siège social Abidjan, Cocody, DANGA, Lot 7, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/2021, et enregistrés au CEPICI le 07/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA TO CONNECT » en abrégé « ATC »

Objet : CENTRE D'APPEL, FORMATION, COMMERCE GENERAL, E-COMMERCE, COSMETIQUE, COIFFURE, MODE, SANTE ET BIEN ETRE, OPEN SPACE, COACHING/ACCOMPAGNEMENT, AGROALIMENTAIRE, VENTE DE , GROS,DEMI GROS ET DETAIL, IMPORT-EXPORT, DIVERSES PRESTATIONS ET SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DANGA, Lot 7, Ilot NEANT

Dirigeant(s) : Mlle TSIBA MAMPILA LADESTHY ROZLY
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05803 du 01/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28059/GTCA/RC/2021 du 01/10/2021

